

CONTACT

Pour tout renseignement,
contactez le responsable de stage:

Noémie Blain
07 52 60 19 58

Lien vers la formation :
<https://bit.ly/3xYQSpr>

Pour vous inscrire:



Formation conçue par la Chambre
d'agriculture de Région Ile-de-France



FORMATION FACEBOOK

Communiquer et développer son réseau
de clientèle via Facebook

ZOOM SUR LA FORMATION

PROGRAMME :

1 Heure à distance :

- Etude de cas
- Plan de communication
- 1 cas concret sur son exploitation

Matin

- Analyse du travail personnel sur l'heure à distance
- Cas pratiques, exemples, et exposés sur Facebook
- Connaître l'interface Facebook

Après-midi

- Règles de base de la photographie (cadrage, point de vue, luminosité, contraste, recadrage, et format)
- Analyse, exemples de posts,

Pour les plus avancés :

- Création de Stories, et liens vers instagram
- Utilisation de google meta business

Pour les novices :

- Création d'une page, et prise en main (nommer, compléter les informations de base, ouverture du réseau, transfert de photo...).

Evaluation des participants

INTERVENANTES

Noémie Blain, CARIDF
Nolwenn Levallant-Henry, CARIDF
Angélique Gauthier, photographe

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Apprendre à utiliser efficacement les outils proposés par Facebook,
- Créer des publications attractives,
- Développer sa clientèle grâce à Facebook,
- Réaliser des photos et vidéos de qualité pour les réseaux sociaux.

OBJECTIFS DETAILLES

- Se poser les bonnes questions avant de communiquer,
- Utiliser pleinement les outils disponibles sur Facebook,
- Optimiser ses prises de photos et de vidéos,
- Créer des publications attractives

MOYENS PEDAGOGIQUES



PUBLIC

Chef d'exploitation agricole, salariés agricoles, entreprises privées et milieu associatif, particuliers non agricoles



DATES, HORAIRES ET LIEUX

A consulter sur notre site internet

Coût de la formation : 350€

Reste à charge aux ayant-droits VIVEA : 50€

Sous réserve de votre disponibilité de solde et d'être à jour de vos cotisations.

Tarif autres publics : 350 € par module

Salariés agricoles : vous pouvez demander une prise en charge financière (45% du coût de la formation) auprès d'OCAPIAT (dispositif BOOST COMPETENCES). Votre demande de prise en charge doit être faite au plus tôt 2 mois avant le début de la formation et IMPÉRATIVEMENT au plus tard la veille du jour de la formation via votre espace OCAPIAT.

Contact : **OCAPIAT**, Tél : 01 40 19 41 20, www.ocapiat.fr

Crédit d'impôt (chef d'entreprise) : vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt d'un montant correspondant au total des heures passées à la formation, multiplié par le taux horaire du SMIC dans la limite de 40 heures par année civile et par entreprise

Service de remplacement : Le service de remplacement peut mettre à votre disposition un agent de remplacement lors de vos absences. Contact Ouest IDF et petite couronne : 01.39.53.73.94 / Contact 77 : 01.64.79.30.56)

Divers :

Les repas et les déplacements sont à la charge des participants. Une attestation de fin de formation vous sera adressée après le stage. En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation : le contrat est résilié et le règlement de la formation est remboursé au participant en totalité.

Les conditions générales et le règlement intérieur sont disponibles sur demande, auprès du service formation de la Chambre d'agriculture de région Ile-de-France.